

# Les côtes algériennes défigurées par les ordures

# LE JOUR

D'ALGERIE

Votre quotidien national

Quatorzième année - N° 4858 - Dimanche 18 août 2019 - Prix : 10 DA

Azrou N'thor/Tizi Ouzou  
**Un site touristique féérique en attente d'une valorisation**

La rentrée scolaire dans deux semaines

## Une autre saignée pour les familles s'annonce

### La guerre économique totale

Par Mohamed Habili

N'ayant pu obtenir des autorités de Gibraltar de maintenir à quai le pétrolier iranien arraisonné le 4 juillet dernier par la marine britannique, la justice américaine n'avait plus d'autre choix que d'émettre son propre mandat de saisie à son encontre. Ce qu'elle a fait dès vendredi, sans doute pour empêcher que le cargo ait le temps de prendre le large. Pour l'heure, on ne sait pas trop d'ailleurs où celui-ci se trouve, ni quelle pourrait être la réaction de Gibraltar à la nouvelle demande américaine. Pour la première fois dans cette affaire, les Etats-Unis prennent la responsabilité d'agir par et pour eux-mêmes, en actionnant leur propre justice. Encore que pour eux le mandat émis par celle-ci ait force de loi pour tout le monde, et donc au premier chef pour la marine britannique, qui en l'espèce est aux premières lignes. Par conséquent, de deux choses l'une : ou bien Gibraltar laisse partir Grace 1, conformément à la décision de sa propre justice, ou bien elle suspend son application pour faire droit à la demande formulée par la justice américaine. Dans le premier cas, Gibraltar en quelque sorte se lave les mains de cette affaire, laissant ses principaux protagonistes, l'Iran et les Etats-Unis, la régler comme ils l'entendent. Il en résultera en retour la libération du Stena Impero, le tanker britannique arraisonné par les Iraniens dans le détroit d'Ormuz, dans le but évident d'en faire une monnaie d'échange.

Suite en page 3

### Le panel de dialogue installe sa commission consultative

## Karim Younès : «Notre priorité est l'organisation d'une élection présidentielle dans les plus brefs délais»



En réponse à certains partis politiques qui l'accusent d'appliquer une feuille de route déjà fixée, Karim Younès assure, à l'issue de l'installation de la Commission consultative nationale de l'Instance de dialogue et de médiation, que le panel ne disposait d'aucun plan de travail préalablement préparé.

Lire page 3

Hadj 2019

## Hausse du nombre de décès à 18 personnes parmi les hadjis algériens

«Gaâda littéraire»

## Amélie Nothomb à l'honneur à Oran

Incivisme des baigneurs et démission des autorités

# Les côtes algériennes défigurées par les ordures

■ Comme chaque été, nos plages sont dénaturées et deviennent de véritables dépotoirs où les immondices s'amoncellent, et les efforts déployés échouent souvent face à l'acharnement d'estivants décidés à ne pas respecter les normes de salubrité de l'environnement.

Par Meriem Benchaouia

Des sachets, des bouteilles en plastique, des canettes et des mégots envahissent nos plages. Des déchets de toutes sortes jonchent les 1 200 kilomètres de littoral. Des images qui font honte à une Algérie qui mise sur le tourisme pour préparer l'après-pétrole. Les citoyens jettent leurs ordures n'importe où, ce qui complique la tâche des éboueurs de la mer qui ont du mal à ramasser ces ordures. L'incivisme de certains estivants est pointé du doigt. Un constat amer qui ne risque pas de changer malgré les efforts soutenus de nettoyeurs bénévoles. Ces déchets mettront effectivement une éternité à se dégrader, demeurant ainsi une source de pollution inquiétante de la mer mais surtout un mal qui ronge l'écosystème algérien.

Le phénomène semble irréversible puisque, au bout de plusieurs années, une amélioration dans les habitudes des estivants devrait se faire sentir et non une régression. Malheureusement ce n'est pas le cas, et ce, en dépit des mesures prises par les pouvoirs publics visant la protection de l'environnement, y compris les plages, le phénomène de pollution persiste et certaines plages deviennent un véritable dépotoir pour les déchets, ordures et eaux usées qui défigurent l'image des plages autorisées à la baignade, accueillant chaque année un grand nombre d'estivants. Au manque de civi-



me et de prise de conscience des citoyens s'ajoute la démission coupable des autorités qui s'avèrent incapables de mettre en place un service de nettoyage efficace. «La raison de tout cela réside dans le désengagement des pouvoirs publics et l'incivisme de certains citoyens indisciplinés qui laissent derrière eux leurs déchets». C'est l'avis d'un baigneur qu'on a rencontré à la plage Kheloufi de Zéralda. Il nous dira : «La situation qui caractérise nos plages et nos villes aujourd'hui est l'œuvre

incontestable des autorités qui n'accomplissent qu'un travail infime dans la préservation de l'environnement et la sensibilisation du citoyen au respect de la loi, alors qu'elles sont censées faire régner la discipline et l'organisation».

Ce citoyen, comme beaucoup d'autres, estime qu'au-delà de l'incivisme, les autorités sont complètement passives devant la catastrophe que vivent nos plages et nos villes. «Malheureusement, les gens ne réalisent pas l'importance de

garder les plages propres», se désole Farid. Venu avec trois amis pour se prélasser au soleil, le petit groupe a vite déchanté. La plage des Veau Marin ou le jardin d'Éden de Sidi Ghilès à Cherchell, un havre de paix avec des paysages époustouflants, ne fait pas figure d'exception. Une dame s'insurge, de son côté, en constatant que des familles abandonnent tous leurs déchets sur place (reliefs de repas, sachets en plastique et débris de verre), sans se soucier du bien et de la sécurité d'autrui,

ni des conséquences que peuvent engendrer leurs actes. Certaines des personnes interrogées pointent, quant à elles, la responsabilité des services municipaux, qui «semblent avoir abandonné cette plage à elle-même».

«Les responsables auraient dû y installer des poubelles, ce qui nous éviterait de ramasser chaque fois les débris jonchant le sol alors que nous sommes venus là pour nous distraire», proteste une dame.

M. B.

Azrou N'thor/Tizi Ouzou

## Un site touristique féérique en attente d'une valorisation

Situé à mi-chemin entre les cols de Tirourda et de Chellata, dans le Parc national du Djurdjura, le site féérique d'Azrou N'thor dans la commune d'Illitène, à une soixantaine de kilomètres au sud-est de Tizi Ouzou mérite plus d'égards de la part des autorités à l'effet d'élever sa valeur touristique.

Des aménagements déjà au niveau du site même qui draine chaque année, notamment durant les trois vendredis du mois d'août, des milliers de visiteurs venant des quatre coins du pays et de l'étranger. Azrou

N'thor ou le rocher du zénith qui culmine à plus de 1 800 mètres d'altitude, dominant toute la région d'Iferhounène, nécessite l'aménagement du circuit qu'empruntent les «pèlerins» pour atteindre justement ce pic dit El Djamaa Oufella (la mosquée d'en haut) pour allumer des bougies au mausolée en l'honneur de l'esprit saint du lieu et faire des vœux de mariage, procréation et autres qui auront plus de chance d'être exaucés en s'y rendant, selon la légende. Cette importante étape du rituel d'Azrou N'thor expose les visi-

teurs aux risques de faire des chutes bien que les organisateurs issus des villages de la région tentent tant bien que mal de prendre quelques mesures préventives comme l'interdiction de passage vers des places sans protection.

Il est même indiqué que cette progression vers le sommet d'Azrou N'thor se fasse par un guide de manière plus organisée et pour fournir aux visiteurs toute l'histoire de ce lieu saint prenant ces dernières années une dimension plus touristique que religieuse. Des aires de station-

nement font défaut, incitant les automobilistes à l'anarchie qui n'est pas sans effets néfastes sur Dame nature, du fait de cet éparpillement de milliers de véhicules. La nature est même agressée puisque aucune moindre mesure pour éviter la prolifération des déchets n'est prise, notamment l'installation de poubelles pendant les traditionnels vendredis d'«assensi». La valorisation de ce site passe également par le bitumage de la piste menant vers le site en quittant la route nationale à partir du col de Tirourda impraticable sur

une distance de plus de 3 km, exposant les automobilistes à divers risques que les villageois ont souvent soulevés. L'aménagement des lieux pour servir la waâda, un couscous préparé par les villages qui s'alternent pour l'organisation d'assensi, au bas d'El Djamaa Oufella, est plus qu'indiqué pour que cette étape du rituel se passe dans de meilleures conditions, notamment au plan de l'hygiène et de la protection de l'environnement.

Hamid Messir

Hadj 2019

## Hausse du nombre de décès à 18 personnes parmi les hadjis algériens

Le nombre de décès parmi les hadjis algériens est passé hier à 18 personnes, selon un bilan provisoire, a indiqué le chef de la délégation consulaire, Abdelkader Hadjazi. Il s'agit du hadji Touaibia Mohamed Tayeb, né en 1953 à la commune de Djilali Benomar, wilaya de Tiaret, a précisé l'ambassadeur Abdelkader Hadjazi. Pour sa part, le chef de la mission médi-

cale, D' Dahmane Mahmoud, a indiqué que «le défunt a rendu son dernier souffle dans un hôpital saoudien suite à un arrêt cardiaque». Par ailleurs, le même responsable a indiqué que «son staff médical a effectué, depuis le début de la saison du Hadj, le diagnostic et l'examen de plus de 23 000 hadjis».

Par ailleurs, le ministre des Affaires religieuses et des Wakfs,

Youcef Belmahdi, a indiqué, avant-hier à La Mecque, que la mission algérienne du Hadj était prête à rapatrier les hadjis algériens après avoir accompli le cinquième pilier de l'Islam. «Toutes les mesures nécessaires ont été prises pour rapatrier les hadjis algériens dans de bonnes conditions au niveau des aéroports de Djedda et Médine», et ce, depuis hier via le premier vol

qui a eu lieu hier. Par ailleurs, il a estimé que cette saison de Hadj était «réussie en général» en dépit des lacunes enregistrées, notamment au niveau de Mina et Arafat.

Le ministre a rendu une visite au groupe de hadjis (120) ayant bénéficié d'une prise en charge de la part de la Présidence de la République, initiative supervisée par le ministère de la Solidarité

nationale, de la Famille et de la Condition de la femme.

A ce propos, M. Belmahdi a fait savoir que ces hadjis sont issus des différentes régions du pays, se félicitant, par la même occasion, des services offerts à cette catégorie vulnérable de la société.

Amina Kh.



Le panel de dialogue installe sa commission consultative

## Karim Younès : «Notre priorité est l'organisation d'une élection présidentielle dans les plus brefs délais»

■ En réponse à certains partis politiques qui l'accusent d'appliquer une feuille de route déjà fixée, Karim Younès assure, à l'issue de l'installation de la Commission consultative nationale de l'Instance de dialogue et de médiation, que le panel ne disposait d'aucun plan de travail préalablement préparé.

Par Louiza Ait Ramdane

Régrouper d'anciens ministres et d'éminents professeurs et experts, la Commission consultative nationale de l'Instance de dialogue et de médiation, composée de 41 personnalités, a été installée hier. La liste finale des personnalités concernées sera communiquée par le panel au plus tard aujourd'hui.

Dans son discours, Karim Younès a affirmé que toutes les suggestions sont les bienvenues, insistant sur l'organisation de l'élection présidentielle dans les plus brefs délais. Il assure que le panel ne disposait d'aucun plan de travail préparé préalablement. Karim Younès souligne : «Nous œuvrons pour écouter toutes les propositions et suggestions des acteurs politiques, toutes les propositions faites pendant les différents rounds du dialogue pour aller vers l'organisation de la présidentielle dans une démarche consensuelle». Le panel, selon lui, «se base sur les différents plans émanant des représentations de la société civile, des partis politiques et personnalités nationales», a-t-il expliqué, assurant que toutes les propositions seront prises en considération. Dans ce contexte, le coordinateur du panel a révélé que l'instance voudrait instaurer «une charte d'honneur» aux candidats à la présidentielle. Ces derniers seront donc tenus de mettre en exécution les résultats de la conférence nationale de médiation et de dialogue. Par ailleurs,

Karim Younès a fait savoir que le panel ne désignera aucun représentant à l'étranger et que toutes les initiatives seront les bienvenues. Parmi les personnalités qui composent la commission consultative de l'Instance de dialogue et de médiation communiquées hier lors de la réunion du panel, l'on citera : Saïd Boucharir, ancien président du Conseil constitutionnel, Issaad Mebrouk, président du Syndicat national des magistrats, Berkane Bekkat, Doyen des médecins, Mouldi Aïssaoui et Azziz Derouaz, tous deux anciens ministres de la Jeunesse et des Sports.

### Les étudiants envahissent le siège du panel

En effet, les étudiants d'Alger ont fait une descente surprise à l'Instance de la médiation et du dialogue, sise au Centre culturel Larbi Ben M'hidi, siège provisoire, pour exprimer à Karim Younès leur rejet de l'idée du dialogue et dénoncer l'illicégitimité du syndicat Ugel qui ne représente pas, selon eux, la communauté estudiantine.

Ces étudiants reprochent au panel de recevoir, dans le cadre du dialogue politique, une délégation du syndicat Ugel dont la représentativité est réfutée. «Le panel du dialogue que le peuple refuse catégoriquement a prévu de rencontrer un syndicat étudiant cacheriste appelé Ugel, afin que ce dernier représente les étudiants et donc légitimer ce dialogue», affirment les étudiants protestataires. Ammar



Ph/E. Soraya/J. A.

Belhimer, membre du panel chargé de la commission politique, avait invité les étudiants protestataires à assister au déroulement de la rencontre. Mais les étudiants protestataires ont décliné l'invitation de Belhimer, tout en rejetant l'Instance de dialogue. Pour rappel, le panel de dialogue et de la médiation chapeauté par Karim Younès a élargi ses concertations en rencontrant des organisations professionnelles, dont des syndicats y compris étudiants. Selon Ammar Belhimer, désigné récemment à la tête du comité politique dudit panel, il s'agit d'un comité national de conciliation réunissant «des profils de gens rassembleurs» et qui «ont de l'expertise pour aider

l'instance à avancer convenablement sur un large étendu sociopolitique et économique». Et d'assurer, à ce propos, que «la représentativité du comité assure une plus grande crédibilité à la mission de médiation pour une plus profonde adhésion». S'agissant des missions de la commission consultative, le panel indiquera qu'elle viendra «conforter la mission de celui-ci avec des visions, des conseils et orientations de par sa composante qui symbolise une rupture totale avec le système». Notons, dans ce contexte, que le panel a reçu, la semaine passée, un pan de la société civile représenté par un nombre d'associations locales et nationales issues de 12 wilayas.

La rentrée scolaire dans deux semaines

## Une autre saignée pour les familles s'annonce

La rentrée scolaire est une nouvelle occasion pour les citoyens de dépenser les derniers sous qui leur restent. En effet, les prix des articles scolaires sont de plus en plus élevés. Les cartables sont à partir de 2 000 DA, les cahiers entre 100 et 250 DA, les trousseaux à partir de 300 DA, les protège-cahiers de 600 DA à 800 DA le paquet de dix... Avec des prix pareils, la rentrée scolaire est un vrai casse-tête pour les familles algériennes.

Ce n'est donc pas fini ! Que de dépenses et seulement des dépenses. Le mois de ramadhan très coûteux comme chaque année, l'Aïd el Fitr puis l'Aïd el Adha, sans oublier les dépenses de la saison estivale (fêtes, mariages, plages, voyages...) ont laissé les familles algériennes à sec. S'ajoute à cela la rentrée scolaire et ses nombreuses dépenses. Juste après

le deuxième jour de l'Aïd, les commerçants ont remplacé les shorts par des tabliers, des trousseaux, des cahiers et autres fournitures scolaires. A une quinzaine de jours de la rentrée scolaire, les parents se retrouvent une nouvelle fois face à une liste de dépenses. En effet, les cartables sont affichés à partir de 2 000 DA et peuvent aller jusqu'à 10 000 DA et même plus, les cahiers sont entre 100 et 250 DA, les trousseaux à partir de 300 DA, les protège-cahiers de 600 DA à 800 DA le paquet de dix... Selon une mère de famille rencontrée hier à Carrefour, accompagnée par ses deux enfants, l'un en 4<sup>e</sup> année primaire et l'autre en 2<sup>e</sup> année moyenne, nous confie : «Les prix affichés sur les articles de fournitures scolaires sont choquants. Et c'est partout la même chose. Ça va de mal en pis chaque année». Elle ajoutera : «Si moi, avec deux enfants sco-

larisés, je trouve du mal à m'en sortir avec ces prix, je me demande comment un père de trois ou quatre enfants va faire !». Un autre père de famille, rencontré dans un grand magasin à Cheraga, venu lui aussi voir la température des prix nous confie : «Sans surprise, les prix des fournitures scolaires sont de plus en plus inaccessibles. Certes, le choix est largement disponible et pour toutes les bourses. Mais, pour les petits budgets, comme c'est mon cas, il faut repasser pour la qualité». Hinda, fonctionnaire de 39 ans, prépare la rentrée scolaire de ses enfants. «Mes deux garçons sont scolarisés en primaire et je viens de déboursé plus de 6 000 DA pour quelques cahiers, stylos, crayons de couleur et autres petits accessoires et deux trousseaux. Pour le reste, il me faudra un autre budget...», raconte cette maman.

### Rentrée scolaire : gare aux enseignants retardataires

Le ministère de l'Education nationale, dans une note adressée aux différents établissements scolaires du pays, rappelle que les enseignants doivent rejoindre leur poste de travail dès le premier septembre. «Les retardataires seront sanctionnés et remplacés automatiquement», indique cette note adressée chaque année aux directeurs des établissements scolaires.

La rentrée scolaire aura lieu aux dates fixées, à savoir le 4 septembre pour les élèves, le 18 août pour l'administration centrale, le 25 août pour les administrations locales et le 1<sup>er</sup> septembre pour les enseignants. Certains enseignants ne respectent pas la date de reprise fixée par le ministère de l'Education nationale et décident de prolonger leurs

### LA QUESTION DU JOUR

## La guerre économique totale

Suite de la page une

C'est dans le cas où Gibraltar se saisit à nouveau de Grace 1, sous la pression des Etats-Unis, qu'il peut y avoir de l'incertitude quant à la réaction des Iraniens. Continueront-ils de considérer que la responsabilité de Gibraltar, et partant des Britanniques, est entière, auquel cas ils ne relâcheront pas le tanker battant pavillon britannique qu'ils ont sous la main. Ou au contraire ne leur tiendront-ils pas rigueur, estimant que les Américains ne leur laissent de toute façon pas le choix d'agir à leur guise ? S'ils optent pour ce deuxième terme de l'alternative, le plus probable dans ces conditions est qu'ils libéreront néanmoins le Stena Impero. Mais ce sera dans un deuxième temps pour le remplacer par un bateau américain, considérant que ce ne sont pas les Britanniques qui immobilisent Grace 1 mais les Américains. À la limite quel que soit son lieu de détention, à Gibraltar ou ailleurs, si au bout du compte il a pu quitter Gibraltar. Le risque que cette affaire prenne cette tournure n'est pas négligeable. Car ce qui se joue à travers elle est d'une importance capitale pour les Iraniens. Pour eux, ce qui est en cause ce n'est rien d'autre que leur capacité à vendre leur pétrole, et plus généralement à continuer de commercer avec le reste du monde, en dépit du blocus américain. Ce que les Etats-Unis présentent comme une «pression maximale» exercée sur eux est de leur point de vue une guerre économique totale qui leur est faite. Ils pensent même qu'elle est pire qu'une guerre classique, puisqu'elle ne s'en prend pas à des objectifs militaires mais à leur peuple dans son ensemble. Une guerre économique totale qui réussit est une variante de la guerre d'extermination. C'est du moins ainsi que tout cela se présente aux yeux des Iraniens. Il ne faudra donc pas s'étonner outre mesure qu'ils en viennent, dans le cas où Grâce 1 est maintenu en détention, à arraisonner un bateau américain dans le détroit d'Ormuz. Eux-mêmes en effet sont déjà en guerre. **M. H.**

vacances, ce qui nuit au niveau scolaire et occasionne un retard dans le programme. Expliquant ce retard, le conseiller du ministre de l'Education nationale indique que chaque année «il y a deux catégories d'enseignants "retardataires" : les anciens, qui veulent changer de wilaya, ou ceux qui veulent se rapprocher de leur wilaya en déposant des congés de maladie. Et il y a les nouveaux qui n'ont pas rejoint leurs postes et qui sont en train de chercher à changer d'affectation». **Thinhinene Khouchi**

Communauté de développement de l'Afrique australe

# Sabri Boukadoum appelle les pays de la SADC à renforcer la politique de solidarité

■ Sabri Boukadoum, ministre des Affaires étrangères, a appelé, hier à Alger, les pays membres de la Communauté de développement de l'Afrique australe (SADC) à renforcer la politique de solidarité au sein du continent, assurant que cette organisation «puissante» peut jouer un rôle déterminant dans la résolution des crises et promouvoir la paix.

Par Salem K./APS

S'exprimant lors de la célébration de la journée de création de la SADC, organisée au siège de l'ambassade de la Namibie à Alger, coïncidant avec la date du 27 août 1992, le chef de la diplomatie algérienne a souligné que la SADC est une «organisation régionale puissante» pouvant jouer un «rôle dans la résolution des crises et promouvoir la paix dans le continent». Saluant l'initiative de l'ambassade de la Namibie de célébrer le 27<sup>e</sup> anniversaire de la création de la SADC à Alger, M. Boukadoum a appelé les pays membres de l'organisation à renforcer la politique de solidarité au sein de l'espace africain et à encourager l'intégration continentale. A ce propos, il a cité notamment le soutien nécessaire aux projets d'investissements dans les secteurs bancaires, industriels, éducatifs et enseignement supérieur, assurant que «l'Algérie est pleinement engagée dans cette voie de développements». «Nous pouvons bâtir, ensemble, un avenir meilleur. Les opportunités d'investissement et de partenariat sont larges et diversifiées. L'Algérie est prête à ouvrir ses centres universitaires pour accueillir davantage d'étudiants des pays de la SADC», a fait savoir également le chef de la diplomatie.

## La SADC réitère son soutien au droit inaliénable d'autodétermination

L'ambassadeur de Namibie en Algérie, M<sup>me</sup> Panduleni-Kaino Shingenge, a réitéré, hier à Alger,



l'engagement des pays membres de la Communauté de développement de l'Afrique australe (SADC) à défendre la cause du peuple sahraoui et à soutenir son droit inaliénable à l'autodétermination, soulignant que la SADC restera «fidèle à la conviction d'une Afrique unie sur la base des principes du panafricanisme». Intervenant à l'occasion de la célébration du 27<sup>e</sup> anniversaire de création de la SADC, organisée au siège de l'ambassade à Alger, M<sup>me</sup> Shingenge, a affirmé que «les Etats membres de la Communauté de l'Afrique australe réitèrent, tous ensemble, leur engagement à défendre en permanence la cause du peuple sahraoui lors des forums qui se tiennent à titre bilatéral ou multilatéral». S'exprimant en présence du ministre des Affaires étrangères, Sabri Boukadoum, ainsi que des chefs de missions diplomatiques accréditées en

Algérie, dont l'ambassadeur de la République arabe sahraouie démocratique (RASD), Abdelkader Taleb Omar, la diplomate namibienne a ajouté que «les membres de la SADC restent fidèles à la conviction que l'Afrique devrait non seulement être économiquement prospère, mais également unie politiquement sur la base des principes du panafricanisme et de la renaissance africaine». C'est dans cet esprit que les Etats membres de l'organisation ont organisé les 25 et 26 mars 2019 à Pretoria la conférence de solidarité avec le Sahara occidental, tenue en présence du président de Namibie, Hage Geingob, a rappelé M<sup>me</sup> Shingenge. S'appuyant sur la résolutions adoptées lors de cette conférence prônant le soutien permanent à la cause sahraouie, la diplomate a assuré que «les Etats de la SADC réitèrent, encore une fois, leur sou-

ten sans équivoque pour le droit inaliénable d'autodétermination du peuple sahraoui et lui manifestent une solidarité sans relâche dans son juste combat».

## Appel au renforcement de la coopération continentale

Auparavant, M<sup>me</sup> Shingenge a souligné que la SADC qui compte aujourd'hui parmi les plus importantes communautés économiques régionales de l'Union africaine (UA), comprend 16 Etats membres (Angola, Botswana, Comores, RDC, Eswatini, Lesotho, Madagascar, Malawi, Maurice, Mozambique, Namibie, Sychelles, Afrique du Sud, Tanzanie, Zambie et Zimbabwe). Créée il y a 27 ans, le 27 août 1992, lors du sommet tenu à Windhoek en Namibie, cette communauté abrite une population

d'environ 343 millions d'habitants et recèle d'énormes richesses naturelles et d'autres ressources qui font d'elle une destination idéale pour les investissements, a indiqué l'intervenante. Parmi les secteurs où de réelles opportunités d'investissements sont à saisir, l'ambassadeur de la Namibie a cité notamment, le développement des infrastructures, l'industrie, l'agriculture, l'agroalimentaire, le tourisme, les hydrocarbures ainsi que les énergies renouvelables, invitant les potentiels investisseurs à travailler en partenariat avec la région de la SADC pour une coopération mutuelle. Le lancement de la Zone de libre-échange continentale africaine (Zlecaf) lors du dernier sommet de l'UA à Niamey offre, selon M<sup>me</sup> Shingenge, une autre opportunité pour l'intégration continentale, le développement durable, les échanges de biens et services, ainsi que la libre circulation de personnes et de capitaux. Outre l'exploitation des ressources naturelles du continent, l'intervenante a appelé à la promotion des pratiques durables pour leur préservation et au développement du capital humain. A ce propos, elle a souligné le «rôle vital» du gouvernement algérien dans ce domaine et qui ne cesse, a-t-elle précisé, d'ouvrir les portes aux étudiants issus des pays de la SADC en leur offrant des bourses d'études. «Notre partenariat avec l'Algérie est très solide et concerne une multitude de domaines, l'enseignement supérieur constitue l'un des principaux piliers dans cette relation», a souligné encore la diplomate. A. S.

Le panier de l'Opep recule à 58,87 dollars le baril

## Les inquiétudes sur l'économie mondiale minent les prix du pétrole

Le prix du panier de quatorze pétroles bruts, qui sert de référence à l'Organisation des pays exportateurs de pétrole (Opep), s'est établi en fin de semaine à 58,87 dollars le baril, contre 59,99 dollars mercredi, a indiqué l'Organisation pétrolière sur son site web. Introduit en 2005, le panier de référence de pétrole brut de l'Opep (ORB) comprend actuellement le Sahara Blend (Algérie), Girassol (Angola), Djen (Congo), Oriente (Equateur), Zafiro (Guinée Equatoriale), Rabi light (Gabon), Iran Heavy (Iran), Basra Light (Irak), Kuwait Export (Koweït), Es-Sider (Libye), Bonny Light (Nigeria), Arab Light (Arabie saoudite), Murban (Emirats arabes unis) et Mery (Venezuela). Jeudi, les prix de l'or noir ont terminé en baisse en raison des inquiétudes sur l'économie mondiale et la hausse des stocks américains de brut. Le baril de Brent

de la mer du Nord pour livraison en octobre s'est établi 58,23 dollars à Londres, en baisse de 2,15% par rapport à la clôture de mercredi. A New York, le baril américain de WTI pour livraison en septembre a terminé à 54,47 dollars, 1,4% de moins que la veille. Des chiffres publiés mercredi montraient un ralentissement en juillet de la production industrielle chinoise. Ce ralentissement pèse sur la demande de pétrole, selon des analystes. D'autre part, la baisse des cours de pétrole est intervenue au lendemain de l'annonce par l'Agence américaine d'information sur l'énergie (EIA) d'une hausse des stocks de brut américains. Les stocks de brut aux Etats-Unis ont augmenté de 1,6 million de barils lors de la semaine achevée le 9 août, selon les chiffres de l'EIA. Une hausse des stocks implique une offre plus abondante d'or noir,

de nature à faire baisser les cours. Par contre, les prix du pétrole ont terminé la séance de vendredi en légère progression. Le baril de Brent de la mer du Nord pour livraison en octobre valait 58,64 dollars à Londres, en hausse de 0,7% par rapport à la clôture de jeudi. A New York, le baril américain de WTI pour livraison en septembre s'échangeait à 54,87 dollars, 0,7% de plus que la veille. Sur la semaine, le baril de Brent a pris 0,2% et celui de WTI 0,7%. Selon le rapport mensuel de l'Opep publié vendredi, la production de pétrole des pays de l'Organisation a de nouveau baissé en juillet, en raison notamment d'un net ralentissement en Arabie saoudite. L'Arabie saoudite a ainsi vu sa production reculer de 134 000 barils par jour (b/j) entre juillet et juin, pour s'établir à 9,698 millions b/j. Parmi les autres membres de l'Opep, la production

a poursuivi son érosion en Iran (-47 000 b/j), touché par le rétablissement de lourdes sanctions économiques depuis le retrait des Etats-Unis de l'accord international sur le nucléaire iranien. Elle a en revanche progressé en Irak (+32 000 b/j) et en Algérie (+22 000 b/j). Au total, la production d'or noir de l'Opep a baissé de 246 000 b/j en un mois pour s'établir à 29,609 millions b/j. L'Organisation a par ailleurs légèrement revu à la baisse l'estimation de la croissance de la demande mondiale en 2019, tout en maintenant sa projection inchangée pour 2020. En début juillet, l'Opep et ses dix partenaires ont décidé de prolonger leur accord de réduction de la production pour une durée de 9 mois à partir du 1<sup>er</sup> juillet tout en adoptant une charte de coopération. L'Organisation avait convenu, en décembre 2018, avec dix pays

producteurs non-Opep, la Russie à leur tête, d'une baisse conjointe de leur production de 1,2 million de barils/jour à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2019, pour une période de six mois, avec une réduction de 800 000 barils/jour par l'Opep et de 400 000 barils/jour par ces pays producteurs non-Opep. Une nouvelle réunion du Comité de suivi ministériel conjoint Opep et non Opep (JMMC) est attendue en septembre prochain à Abou Dhabi (Emirats-ArabeUnis). Ce Comité est composé de l'Arabie saoudite, la Russie, l'Algérie, les Emirats arabes unis, l'Iraq, le Kazakhstan, le Koweït, le Nigeria et le Venezuela. D'autre part, la Conférence ministérielle des Etats membres de l'Organisation est programmée pour décembre prochain à Vienne pour évaluer les conditions du marché pétrolier.

Salem K./APS



## Tunisie

# Le taux de croissance a atteint 1,1% au premier semestre

■ Le PIB a enregistré une croissance de 1,1%, au premier semestre de 2019. Au deuxième trimestre 2019, le PIB en volume a augmenté de 1,2% par rapport au même trimestre de 2018 et de 0,5% par rapport au premier trimestre de 2019, selon des données publiées par l'Institut national de la statistique (INS).

Par Salem K./APS

La valeur ajoutée des secteurs des industries manufacturières a régressé de 0,8%, au cours du deuxième trimestre de 2019 par rapport à la même période de 2018 et de 0,2% par rapport au premier trimestre de 2019. Cette régression s'explique par la baisse de la production dans le secteur des industries chimiques de 8,2% et des secteurs du textile-

habillement et des chaussures de 1,6%. En contrepartie, une augmentation de 2,2% de la valeur ajoutée dans le secteur de l'industrie des matériaux de construction et de la céramique et de 1,8% dans le secteur des industries agroalimentaires ont été enregistrées. Le secteur des industries mécaniques et électriques a connu une relative stabilité (0,1%). La valeur ajoutée du secteur des industries non manufacturières a enregistré un repli de 2,6% durant le deuxième trimestre de 2019 par rapport à la même période de 2018 et de 0,8% par rapport au premier trimestre de 2019. Ceci est expliqué par la baisse continue de la production dans le secteur de l'extraction de pétrole et du gaz naturel de 6,5%. La production journalière de pétrole brut a diminué durant le deuxième trimestre de 2019 à 36,1 mille barils contre 38,7 mille durant la même période de l'année écoulée (plus de 70 mille barils/ jour en 2010). Le secteur des mines a, en contrepartie, connu une amélioration de 1,1% de sa production grâce à l'augmentation de 8,8% de la production des phosphates, en dépit d'une diminution de la production des autres industries extractives à l'instar du sel dont la production s'est repliée de 25% par rapport au deuxième trimestre de 2018. Le secteur de la construction a régressé de 1,4%. Le secteur des services marchands poursuit son rythme de croissance positive, sa valeur ajoutée s'est accrue de 2,1% durant le deuxième trimestre de 2019 par rapport à la



PH/D. R.

même période de 2018. Cette progression est expliquée par la hausse de la valeur ajoutée de la plupart de ses filières, à l'instar du secteur des services hôteliers, restaurants et cafés qui a réalisé une hausse de 7,1%. Dans la même tendance, les secteurs des services de communication et services financiers ont cru respectivement de 5,9% et 2,4%. En revanche, la

valeur ajoutée du secteur des services du transport a diminué de 2,7% en raison de la baisse de la valeur ajoutée du secteur du transport aérien (le nombre de passagers du transporteur national a diminué de 6,7%), outre le repli du transport maritime à cause de la régression des échanges du commerce extérieur. Une croissance de 0,9% a été enregistrée dans le

secteur des services non marchands. Les données publiées par l'INS ont également fait ressortir que le secteur de l'agriculture et de la pêche a réalisé, au cours du deuxième trimestre de 2019, une croissance de 2,8% grâce à la récolte record de céréales qui atteindrait 24 millions de quintaux en 2019.

S. K./APS

## Zone euro

## Excédent de 20,6 milliards d'euros du commerce international de biens en juin

Les exportations de biens de la zone euro (ZE19) vers le reste du monde se sont établies à 189,9 milliards d'euros en juin dernier, en baisse de 4,7% par rapport à juin 2018 (199,3 milliards). Les importations depuis le reste du monde ont quant à elles été de 169,3 milliards d'euros, en baisse de 4,1% par rapport à juin 2018 (176,6 milliards). En conséquence, la zone euro a enregistré en juin un excédent commercial de 20,6 milliards d'euros dans ce domaine avec le reste du monde, contre +22,6

milliards d'euros en juin 2018, selon les premières estimations publiées par Eurostat, l'office statistique de l'Union européenne. Le commerce intra-zone euro s'est établi à 160,5 milliards d'euros en juin 2019, en baisse de 6,6% par rapport à juin 2018. Au premier semestre 2019, les exportations de biens de la zone euro vers le reste du monde se sont élevées à 1 163,3 milliards d'euros (+3,2% par rapport à janvier-juin 2018) et les importations à 1.061,2 milliards (+3,7% par rapport à janvier-juin 2018).

En conséquence, la zone euro a enregistré un excédent de 102,2 milliards d'euros, contre +103,6 milliards au 1er semestre 2018. Les échanges intra-zone euro se sont élevés à 1 001,4 milliards d'euros en janvier-juin 2019, en hausse de 1,8% par rapport au premier semestre 2018. Selon les premières estimations, les exportations de biens extra-UE28 se sont établies à 164,5 milliards d'euros en juin dernier, en baisse de 4,4% par rapport à juin 2018 (172,1 milliards). Les importations depuis le reste du

monde ont quant à elles été de 158,3 milliards d'euros, en baisse de 4,2% par rapport à juin 2018 (165,2 milliards). En conséquence, l'UE28 a enregistré en juin 2019 un excédent de 6,1 milliards d'euros de son commerce international de biens avec le reste du monde, comparé à +7 milliards en juin 2018. Le commerce intra-UE28 s'est élevé à 288,8 milliards d'euros en juin dernier, en baisse de 6,4% par rapport à juin 2018.

Mahi O.

## Chine

## Croissance stable du marché de l'externalisation des services

L'industrie chinoise de l'externalisation des services a enregistré une croissance stable au cours des sept premiers mois de 2019, alors que le pays intensifie ses efforts pour réduire le déficit du commerce des services, selon des données du ministère chinois du Commerce. Les entreprises chinoises ont signé des contrats de sous-traitance de services d'une valeur de 722,58 milliards de yuans (102,62 milliards de dollars) durant la

période de janvier à juillet, en hausse de 7,4% en glissement annuel. Au total, les contrats d'externalisation de services offshore ont atteint 444,74 milliards de yuans, en hausse de 18,6% sur un an. La Chine a vu environ 280 000 professionnels de l'externalisation des services ajoutés pendant cette période, il y a ainsi au total 10,97 millions de personnes travaillant dans le secteur à la fin de juillet. L'amélioration de la structure de l'industrie

s'est accélérée avec une forte croissance en glissement annuel de la valeur des contrats réalisés dans les essais, les plates-formes de l'e-commerce et d'autres domaines de l'externalisation des services productifs. L'externalisation des services avec la région de «la Ceinture et la Route» a augmenté de 9,3% sur un an pendant cette période en termes de valeur contractuelle remplie, indiquent des données du ministère.

A. Y.

## CAC 40

### Toujours en hausse après les chiffres immobiliers US

APRÈS avoir cédé près de 0,3%, le CAC 40 affiche un rebond de 0,7% à 5 271 points en milieu d'après-midi, sur les espoirs d'un apaisement des tensions Pékin-Washington et après les chiffres de la construction résidentielle américaine. «Un représentant du ministère chinois des Affaires étrangères a adopté un ton plus conciliant, suggérant des espoirs que les Etats-Unis peuvent rencontrer la Chine à mi-chemin en négociant un accord commercial», soulignait Wells Fargo Advisors. «Les visions les plus pessimistes sur la croissance américaine ne tiennent peut-être pas suffisamment compte du rebond potentiel des secteurs sensibles aux taux d'intérêt, comme le secteur immobilier», juge en outre Aurel BGC. Sur le front des statistiques, les mises en chantier de logements ont baissé de 4% en données corrigées des variations saisonnières (CVS) le mois dernier aux États-Unis à 1 191 000 en rythme annualisé, après 1 241 000 en juin (chiffre révisé de 1 253 000 en estimation initiale), alors que le consensus anticipait au contraire une hausse à 1 257 000. Le nombre de permis de construire, censé préfigurer les mises en chantier futures, a lui augmenté, s'établissant à 1 336 000, après 1 232 000. Le consensus escomptait pour sa part 1 270 000 permis de construire. Outre les chiffres de la construction résidentielle américaine, sera publié l'indice de confiance «UMich» aux États-Unis cet après-midi, attendu en baisse à 97,1 en estimation préliminaire. On a par ailleurs appris que la zone euro a enregistré en juin un excédent commercial de 20,6 milliards d'euros avec le reste du monde, contre +22,6 milliards un an auparavant, selon les premières estimations d'Eurostat.

R. E.

Wilaya d'Alger

# 28 hectares de forêt ravagés par les feux depuis début juin

■ Les incendies enregistrés dans certaines forêts de la capitale depuis l'activation du Plan de lutte contre les incendies, début juin 2019, ont ravagé 28 hectares de forêt, de maquis et de broussaille, a-t-on appris auprès de la chargée de l'Information à la Direction des forêts et de la ceinture verte de la wilaya d'Alger, Imane Saïdi.



Ph. &gt; D. R.

Par Samy Y.

Depuis l'activation du Plan de lutte contre les incendies début juin 2019 et jusqu'au 14 août, 61 foyers de feu ont été enregistrés, lesquels ont ravagé 28 hectares de forêt, de maquis et de broussaille, a déclaré M<sup>me</sup> Saïdi, précisant que la forêt de Bainem, dans la commune de Hammamet, qui s'étend sur une superficie de 504 hectares, est la plus touchée, 25 hectares de cette forêt ayant été parcourus par le feu. L'intervention rapide des agents de la Conservation des forêts a permis de circonscrire les foyers de feu dans les forêts de Bainem, Ben Aknoun, Bouchaoui et Magtâa Khira entre autres, a estimé la chargée de

l'Information. Quant à l'origine de ces incendies, M<sup>me</sup> Saïdi a expliqué que les déchets et autres résidus inflammables laissés par certains promeneurs dans les forêts «par manque de civisme ou par inconscience» prennent feu rapidement avec les températures records enregistrées cet été. Le Plan de lutte contre les incendies de forêt qui court jusqu'au 31 octobre 2019 est «un mécanisme qui a fait ses preuves» dans la lutte contre les feux et la réduction des superficies ravagées en vue de préserver les 5 000 hectares de superficies forestières que compte la capitale, grâce à la mobilisation d'équipes d'intervention rapide dotées des moyens et des équipements nécessaires pour intervenir avant l'arrivée des services

de la Protection civile lorsqu'un feu se déclare, a fait savoir la responsable. Dans ce cadre, des camions-citernes sont également mobilisés au niveau des forêts de Bouchaoui, Bainem et Ben Aknoun et des dizaines de points d'eau sont opérationnels à travers les grandes superficies forestières de la wilaya d'Alger, a ajouté M<sup>me</sup> Saïdi, faisant état d'autres mesures telles que la généralisation des appareils de télécommunications pour faciliter les communications à travers les sites forestiers de la wilaya d'Alger. Pour mettre en œuvre ledit plan, les autorités ont aussi mobilisé des colonnes mobiles composées d'agents forestiers appuyés par des agents saisonniers, travaillant suivant un programme de permanence 24h/24

afin d'assurer la veille, notamment au niveau de la région ouest de la capitale qui représente 70% de couvert végétal, à l'instar des forêts de Ben Aknoun, Bouchaoui et Bainem, a précisé la chargée d'Information. Ces colonnes sont dotées de tous les équipements nécessaires pour l'intervention rapide, notamment trois véhicules 4x4 équipés de citernes, ainsi que de matériel de télécommunications, a-t-elle ajouté, rappelant l'aménagement de 25 points d'eau et la mise en place de cinq tours de vigie réparties à travers les principales forêts de la capitale. La wilaya d'Alger dispose d'un patrimoine forestier de plus de 5 000 hectares répartis sur 113 sites.

S. Y.

Tizi-Ouzou

## La réception des hôtels publics en réhabilitation reportée à 2020

La réception de trois des six hôtels du secteur public en réhabilitation au niveau de la wilaya de Tizi-Ouzou, prévue pour cette saison estivale, a encore été repoussée à l'année prochaine, a-t-on appris auprès du directeur local du tourisme. Il s'agit des hôtels Amraoua au chef-lieu de wilaya, El Arz à Tala-Guilef (60 km au sud de Tizi-Ouzou) et Tamgout à Yakourene (40 km à l'est de Tizi-Ouzou), gérés par l'Entreprise de gestion touristique (EGT) Centre qui ne seront réceptionnés qu'en 2020 pour cause de «retards» enregistrés au niveau de ces chantiers. «L'opération de réhabilitation de ces hôtels enregistre, en effet, beaucoup de retard. C'était mal

parti dès le départ, notamment à cause de la non implication de la direction du tourisme dont le rôle était uniquement le suivi des projets», a déploré Rachid Ghedouchi. Annoncée pour cette année, la réception de ces hôtels en plus des 3 autres, Lalla Khedidja et Belloua situés au chef-lieu de wilaya et le Bracelet d'Argent à Beni-Yenni (70 km au sud de Tizi-Ouzou) gérés par l'Entreprise touristique de Kabylie (ETK), enregistre beaucoup de retard dans l'avancement des travaux sur les chantiers. L'opération de réhabilitation de six hôtels publics que compte la wilaya a été inscrite en 2015, dans le cadre d'une opération de modernisation des infrastruc-

tures touristiques au niveau national lancée par le ministère du Tourisme, de l'Aménagement du territoire et de l'Artisanat, avec un budget de 1 315 milliards de centimes pour une durée de 15 mois. Confiés dans un premier temps à deux entreprises italiennes et un bureau d'études et de suivi étranger, les travaux n'ont commencé effectivement sur sites qu'en 2017, pour non conclusion dans les délais impartis des procédures administratives (publication des avis d'appels d'offres, évaluation des offres et attribution des marchés). En mai dernier, indique Ghedouchi, «le contrat des deux sociétés italiennes ainsi que celui du bureau d'études et de suivi

étranger ont été résiliés, un autre avis d'appel d'offres a été lancé et deux entreprises ainsi qu'un nouveau bureau d'études nationaux ont été retenus» pour reprendre les travaux. S'agissant des trois hôtels gérés par l'ETK, le taux d'avancement des travaux varie entre 70 et 85% sauf pour le Bracelet d'argent qui «sera réceptionné en ce mois de septembre», et les deux autres lors du 1<sup>er</sup> semestre de l'année prochaine, a indiqué le même responsable. Notons que ces hôtels, une fois réceptionnés, renforceront de quelque 1 200 lits, la capacité du parc hôtelier de la wilaya, qui compte actuellement 33 infrastructures offrant 18 000 places.

## Khenchela Procédures pour faciliter l'octroi des autorisations de réalisation des puits artésiens

LE MINISTRE des Ressources en eau, Ali Hamam, a instruit à Khenchela à l'effet de faciliter au profit des agriculteurs, à l'échelle nationale, les procédures d'octroi des autorisations de réalisation des puits. «Les commissions de wilaya chargées de l'octroi d'autorisation de réalisation des puits artésiens sont priées d'accompagner les agriculteurs et leur faciliter les procédures de validation de leur demande d'autorisation pour leur permettre d'irriguer leurs cultures», a précisé le ministre lors d'une rencontre tenue avec des élus, des représentants de la société civile et des notables de la région de Khenchela. Le ministre a, dans ce sens, ajouté que son département «œuvre en coordination avec le ministère de l'Agriculture, du Développement rural et de la Pêche à résoudre le problème de raccordement des puits au réseau d'électricité en remplaçant cette énergie par celle solaire». Il a également indiqué qu'un montant financier «conséquent» a été alloué au secteur des ressources en eau à Khenchela, «pour prendre en charge les problèmes du secteur soulevés dans la wilaya de Khenchela». S'agissant du problème d'approvisionnement de la wilaya en eau potable, M. Hamam s'est engagé à renforcer «dès octobre prochain» le volume d'eau quotidien, actuellement à 20 000 m<sup>3</sup> pour huit communes de Khenchela, par 15 000 m<sup>3</sup> supplémentaires à partir du barrage de Koudiet Lemdouar. Le ministre a également instruit les cadres locaux de son secteur et les directeurs centraux qui l'accompagnent d'inscrire «des dizaines de projets de réalisation de puits artésiens, de protection des villes contre les inondations et d'épuration des eaux usées». Le ministre des Ressources en eau devait poursuivre hier sa visite d'inspection à Khenchela, où il inspectera le projet d'extension du barrage de Babar, la station de pompage des eaux d'irrigation avant de procéder à la mise en exploitation de la station de pompage d'AEP de la commune de Kais et inspecter le projet de la station de traitement de eau du barrage Taghrist dans la commune de Yabous.

Nassima A./APS



Libye

# Raids des troupes pro-Haftar contre des aéroports, trois blessés

■ Trois personnes ont été blessées dans des raids menés vendredi par les troupes du général à la retraite Khalifa Haftar contre deux aéroports sous contrôle du Gouvernement d'union nationale (GNA) dans le nord de la Libye, selon des communiqués de ce gouvernement.

Par Sara B.

Pour la seconde fois en moins de 48 heures, l'aérodrome de Zouara (120 km à l'ouest de Tripoli) et Mitiga, le seul fonctionnel de la capitale, ont été visés par des attaques. Selon les forces pro-GNA, «un membre de la Protection civile a été blessé lors du raid contre cet aérodrome». Pour sa part, la direction de l'aéroport de Mitiga a fait état vendredi de tirs de roquettes contre la piste de l'aéroport, «alors que les avions décollaient et atterrirent». Selon les forces pro-GNA, «des missiles de type Grad lancés par les milices du maréchal Haftar ont visé des employés de la société de services aéroportuaires de Mitiga». (...) Deux d'entre eux ont été blessés. Les vols ont ainsi été suspendus temporairement, ceux devant atterrir à Mitiga ayant été dérivés vers Misrata, à 200 km à l'est de Tripoli. De son côté, la Mission d'appui des Nations unies en Libye (Manul) a déploré «des attaques systématiques de plus en plus nombreuses contre des aéroports de l'ouest de la Libye, notamment ceux de Zouara et de Mitiga». «Ces attaques mettent en danger la vie de milliers de voyageurs civils, y compris du personnel de l'ONU et des travailleurs humanitaires», a indiqué la Manul sur son site. Khalifa Haftar a lancé le 4 avril une offensive pour conquérir Tripoli. Après plus de quatre mois d'affrontements meurtriers, ses forces, freinées par celles appuyant le GNA,



n'ont guère avancé, restant aux abords de la capitale.

## Amnesty International préoccupée par le sort d'une députée enlevée à Benghazi

L'ONG Amnesty International a exprimé ses craintes grandissantes quant à la sécurité d'une députée du Parlement libyen, enlevée il y a près d'un mois à Benghazi après avoir appelé à «arrêter l'effusion de sang» dans ce pays, en référence notamment aux hostilités lancées par le général à la retraite Khalifa Haftar pour s'emparer de la capitale

Tripoli. Siham Sergewa a disparu le 17 juillet à Benghazi, siège du Parlement élu, après l'attaque de son domicile par un groupe armé, au lendemain de son intervention sur la chaîne Libya al-Hadath. Dans son intervention, M<sup>me</sup> Sergewa avait appelé à l'arrêt des combats à Tripoli où Khalifa Haftar a lancé le 4 avril une offensive pour tenter de prendre la capitale, où est basé le Gouvernement d'union nationale (GNA), reconnu par l'ONU. La députée avait aussi dénoncé le «radicalisme» de certains députés acquis à la cause d'un camp ou l'autre, responsable selon elle de la division du Parlement. «Cet

enlèvement horrible (...) illustre le danger couru par les femmes actives dans la vie publique libyenne qui osent exprimer des critiques contre les milices», a indiqué Magdalena Mughrabi, directrice-adjointe pour le Moyen-Orient et l'Afrique du Nord à Amnesty International, citée dans un communiqué. «Les craintes quant à sa sécurité grandissent davantage chaque jour», a-t-elle ajouté. Le 18 juillet, la mission de l'ONU en Libye (Manul) avait appelé à une enquête sur sa disparition et à sa libération. La députée «semble avoir subi cette attaque en punition pour avoir exprimé pacifique-

ment ses opinions et critiqué les troupes fidèles à Haftar», a ajouté M<sup>me</sup> Mughrabi. Des témoins de l'attaque ont indiqué que les assaillants étaient affiliés aux forces pro-Haftar, selon le communiqué d'Amnesty, dans lequel il est précisé que le mari de la députée a été blessé à la jambe par un tir et son fils de 16 ans «violemment battu». Les combats entre les forces loyales au GNA et les troupes de Haftar ont fait en quatre mois 1 093 morts et 5.752 blessés, selon l'Organisation mondiale de la santé (OMS). Près de 120 000 personnes ont été déplacées.

S. B./APS

## Mauritanie/RASD

# Ghazouani se félicite de la présence du Président Ghali à la cérémonie de son investiture

Le président mauritanien, Mohamed Ould Cheikh Ghazouani, a hautement apprécié la présence personnelle de son homologue sahraoui, Brahim Ghali, et sa participation à la cérémonie officielle de son investiture qui s'est déroulée dans la capitale mauritanienne. Dans une lettre de remerciements et de gratitude adressée au président de la République arabe sahraouie démocratique (RASD), le nouveau président mauritanien a souligné que «la présence de M. Ghali à la cérémonie officielle de son investiture témoignait de la force des liens fraternels entre les deux peuples frères», a indiqué jeudi l'agence SPS. Mohamed Ould Cheikh Ghazouani avait été élu président de la Mauritanie le 22 juin à l'issue d'un scrutin présidentiel en remportant 52% des suffrages exprimés par les électeurs, succédant ainsi au président sortant, Mohamed Ould Abdelaziz,

qui avait dirigé le pays pendant deux mandats successifs. Lors de sa visite en Mauritanie, le dirigeant sahraoui avait reçu à Nouakchott un accueil officiel et chaleureux de la part des autorités mauritaniennes. Le président de la RASD avait pris part à la cérémonie d'investiture du prési-

dent mauritanien au Palais des conférences à Nouakchott, accompagné d'une délégation officielle sahraouie, composée du ministre des Affaires étrangères, Mohamed Salem Ould Salek, du secrétaire d'Etat à la Documentation et à la Sécurité, Ibrahim Mohamed Mahmoud,

ainsi que du conseiller auprès de la présidence, Lahritani Lahcen. Le ministre sahraoui des Affaires étrangères, Mohamed Salem Ould Salik, a déclaré, à cette occasion, que la participation du président Ghali à la cérémonie d'investiture du nouveau président mauritanien traduit une

«preuve évidente de la qualité des relations entre la RASD et la République islamique de Mauritanie». «Le peuple sahraoui a beaucoup de cordialité, d'amitié et de respect pour le peuple mauritanien», a rappelé M. Ould Salek, dans une déclaration faite à la presse locale. «Il ne fait aucun doute que l'Etat mauritanien a connu un saut qualitatif dans le développement et les progrès culturels», a ajouté le ministre sahraoui, exprimant son souhait qu'il y ait davantage de prospérité et de progrès chez le pays voisin. M. Ould Salek a souligné, en outre, que l'Etat sahraoui demeure un facteur d'équilibre et de stabilité dans la région et une réalité régionale et internationale, réaffirmant la détermination des Sahraouis à développer leurs relations avec les pays de la région, y compris avec le Royaume du Maroc.

Farid M.

## Tunisie

# L'Académie diplomatique portera le nom de feu Béji Caïd Essebsi

FRUIT de la coopération sino-tunisienne, l'Académie tunisienne de la diplomatie et des relations internationales portera le nom du feu président Béji Caïd Essebsi, a déclaré dans la soirée une source du ministère tunisien des Affaires étrangères. Selon la même source, «les travaux de construction ont démarré vendredi même» dont la première pierre d'édifice fut posée par feu Caïd Essebsi en date du 3 mai écoulé, dans le cadre de la célébration de la Journée nationale de la diplomatie. «Le projet s'inscrit dans le cadre de la coopération sino-tunisienne, qui célèbre cette année le 55<sup>e</sup> anniversaire de l'établissement des relations diplomatiques entre les deux pays», est-il indiqué dans un communiqué du ministère des AE, cité par l'agence Chine nouvelle. «Cette académie, composée de plusieurs départements, précise le ministère tunisien des Affaires étrangères, vise à former des diplomates tunisiens et étrangers de haut niveau, en harmonie avec les dernières avancées internationales en la matière et des exigences de la diplomatie moderne». Il convient de noter que la nouvelle dénomination de l'Académie a été décidée par le président par intérim, Mohamed Ennaceur, le 2 août courant, en marge du colloque annuel des chefs de missions diplomatiques et permanentes et du consulat, établis en Tunisie. L'objectif majeur d'accorder le nom de feu Caïd Essebsi à cet établissement «est de rendre hommage au président disparu et une reconnaissance de sa détermination et de ses efforts afin de reconquérir le rôle de la Tunisie et son statut régional et international».

R. M.



## Soudan

# Le pays s'apprête à célébrer la signature d'un accord de transition vers un pouvoir civil

■ Les militaires au pouvoir et les meneurs de la contestation au Soudan devaient sceller hier un accord historique ouvrant la voie à un transfert du pouvoir aux civils, dont la population espère qu'il lui apportera davantage de liberté et une vie meilleure.

Par Rosa C.

Une cérémonie doit se dérouler hier après-midi à Khartoum, sur les rives du Nil, pour la signature des documents qui définissent les 39 mois de transition à venir. «Aujourd'hui le pays entame sa transition historique vers la démocratie», pouvait-on lire à la une du journal *«Al-Tayar»* et d'autres quotidiens. Si le chemin vers la démocratie risque d'être encore long, l'humeur est toutefois à la célébration dans la capitale où affluent dignitaires étrangers et Soudanais par milliers. L'accord conclu début août a mis fin à près de huit mois d'un mouvement de contestation inédit qui a mené le 11 avril à la chute du président Omar el-Béchir, resté 30 ans au pouvoir, avant de se retourner contre les généraux du Conseil militaire de transition qui a pris sa succession. Conclu à la faveur d'une médiation de l'Éthiopie et de

l'Union africaine, cet accord a été accueilli avec soulagement des deux côtés, les manifestants célébrant la victoire de leur «révolution» et les généraux s'attribuant le mérite d'avoir évité une guerre civile. Venus d'Atbara (centre), où ont eu lieu les premiers rassemblements contre la décision du gouvernement de tripler le prix du pain en décembre, des Soudanais sont arrivés dans une ambiance festive à Khartoum hier. «Pouvoir civil», ont-il scandé avant leur départ selon des vidéos postées sur les réseaux sociaux, promettant de venger les quelque 250 personnes qui ont péri dans la répression des manifestations, selon des médecins. La composition du Conseil souverain qui doit mener la transition devrait être annoncée aujourd'hui et celle du gouvernement le 28 août. Jeudi, la contestation a désigné Abdallah Hamdok, un économiste de l'ONU, pour devenir Premier ministre. Le Conseil

souverain doit annoncer mardi s'il le confirme. M. Hamdok aura alors la lourde tâche de relever l'économie du pays qui s'est écroulée après que la sécession du sud en 2011 l'a privée des trois quarts de ses réserves de pétrole. Inflation et pénuries ont été des moteurs de la contestation et, au marché central de Khartoum, marchands et clients espèrent qu'un gouvernement civil les aidera à nourrir leur famille. «Nous vivions sous le contrôle des militaires depuis 30 ans, mais aujourd'hui, nous laissons tout ça derrière nous», se réjouit Ali Youssef, un étudiant de 19 ans qui travaille sur le marché et espère que les prix des légumes baisseront. Si la plupart attendent de voir les changements qu'apportera la transition dans leur vie quotidienne pour y croire, certains profitent déjà d'un changement immatériel : la liberté d'expression. «J'ai 72 ans et pendant 30 ans sous Béchir, je ne pouvais me réjouir de quoi que ce soit. Aujourd'hui, Dieu merci, je commence à respirer», affirme Ali Issa Abdel Momen, agenouillé devant sa modeste sélection de



Ph. &gt; D. R.

légumes. Beaucoup de Soudanais et d'observateurs doutent encore de la capacité des institutions de transition à limiter le pouvoir de l'élite militaire. Si ceux-ci sont minoritaires au sein des 11 membres du Conseil souverain, il sera d'abord dirigé par un général pendant 21 mois. Et les généraux choisiront les ministres de l'Intérieur et de la Défense. L'une des premières conséquences de l'accord devrait être la levée de la suspension en juin du Soudan de l'UA.

De nombreux dirigeants et représentants africains comme le Premier ministre éthiopien, Abiy Ahmed, figure de la médiation, et le président de la commission de l'UA, Moussa Faki, assistent à la cérémonie. Les ministres d'État saoudien et émirati des Affaires étrangères, Adel Al-Jubeir et Anwar Gargash, sont également arrivés à Khartoum. Des émissaires américains et britanniques ainsi que des représentants de l'ONU et de la Ligue arabe seront aussi présents. R. C.



## Commentaire

Divorce

Par Fouzia Mahmoudi

Boris Johnson, Premier ministre britannique depuis quelques semaines, est celui qui devra mener à bien le Brexit. Mais les difficultés s'accroissent et les négociations de la sortie de la Grande-Bretagne de l'UE ne s'arrangent pas. «Nos amis européens ne bougent pas (...) Ils ne font aucun compromis sur l'accord de retrait, même s'il a été rejeté trois fois», a déclaré le chef du gouvernement britannique lors d'une vidéo en direct sur Facebook. Boris Johnson a dénoncé une «collaboration terrible» entre des élus de son pays et l'Union européenne, qui l'empêche selon lui de renégocier l'accord de Brexit. «Il y a une collaboration terrible en cours entre les gens qui pensent qu'ils peuvent bloquer le Brexit au Parlement et nos amis européens», a-t-il déclaré lors d'une session en direct de questions-réponses avec des internautes sur Facebook. «Nos amis européens ne bougent pas (...) Ils ne font aucun compromis sur l'accord de retrait, même s'il a été rejeté trois fois par le Parlement britannique», a-t-il souligné lors de son intervention d'une quinzaine de minutes, visionnée par près de 7 500 internautes connectés. «Ils s'en tiennent à chaque lettre, à chaque virgule de l'accord (...) car ils pensent que le Brexit peut être bloqué au Parlement». «Plus ça va, plus il est probable que l'on soit forcé de partir avec un Brexit sans accord», a-t-il estimé. Le Premier ministre, qui a succédé à Theresa May le 24 juillet, a assuré que le Royaume-Uni quitterait l'UE le 31 octobre, jour prévu du Brexit, qu'il ait réussi ou non à renégocier l'accord conclu entre l'ancienne Première ministre et Bruxelles. Il n'a pas écarté la possibilité de suspendre le Parlement en octobre pour empêcher les députés de bloquer une sortie sans accord. Mais ce scénario rencontre une forte opposition. «S'il y a une tentative de contourner, d'outrepasser ou – que Dieu nous en préserve ! – de suspendre le Parlement (...) je me battrais de toutes mes forces pour l'empêcher», a déclaré John Bercow, président de la Chambre des communes. L'ex-ministre des Finances, Philip Hammond, a aussi prévenu qu'un Brexit sans accord «serait une trahison du résultat du référendum de 2016», qui a vu le oui en faveur du divorce avec l'Union européenne l'emporter à 52%. «Prétendre que les électeurs favorables à une sortie de l'UE ont voté pour un Brexit dur sans accord est un travestissement de la vérité», a-t-il écrit dans une tribune publiée cette semaine dans le journal *«The Times»*. Lors de la campagne du référendum, les conditions du divorce n'avaient pas fait l'objet de débats. Reste à savoir si Johnson écouterait ces recommandations, lui qui penche pour un divorce net avec l'UE et qui pourrait être tenté de ne pas prendre les négociations autant à cœur que certains de ces collègues le souhaitent. Il en est par ailleurs du ressort également de l'UE de se montrer plus flexible dans les pourparlers et d'offrir la possibilité aux Britanniques de garder des relations privilégiées avec Londres. F. M.

## Hong Kong

### Le mouvement pro-démocratie compte galvaniser les foules malgré les violences

Au lendemain d'une veillée pacifique, le mouvement pro-démocratie hongkongais tente à nouveau de galvaniser les foules après avoir été critiqué pour les violences survenues cette semaine à l'aéroport, sur fond de menace d'intervention chinoise. Des manifestants ont appelé à des rassemblements hier à Hung Hom et To Kwa Wan, quartiers du front de mer prisés des touristes venant de Chine continentale, deux manifestations qui n'ont pas été autorisées. Mais la principale manifestation du week-end est attendue aujourd'hui, véritable test de la détermination des militants pro-démocratie comme de celle des autorités pro-Pékin. «La marche d'aujourd'hui devrait encore rassembler un million de personnes. Le peuple hongkongais ne peut pas être battu», a déclaré sur Facebook la députée pro-démocratie Claudia Mo. L'appel a été lancé par le Front civil des droits de l'homme, organisation non violente à l'origine des manifestations géantes de juin et juillet. La police a donné son feu vert au rassemblement dans un grand parc de l'île de Hong Kong, mais a interdit aux manifestants de défilé dans la rue. Ce genre d'interdiction a presque systématiquement été ignoré par les manifestants ces dernières semaines, donnant lieu à des heurts avec les forces de l'ordre. Vendredi soir des milliers

de manifestants se sont retrouvés dans un parc de la ville pour une veillée destinée à appeler les pays étrangers à adopter des sanctions contre les responsables du gouvernement. L'ex-colonie britannique vit depuis début juin sa pire crise politique depuis sa rétrocession à la Chine en 1997, avec des manifestations quasi quotidiennes. Il s'agit du plus grand défi posé à la souveraineté de Pékin sur sa région semi-autonome et le gouvernement central a musclé son discours, assimilant au «terrorisme» les actions les plus violentes du mouvement. Née en juin du refus d'un projet de loi controversé autorisant les extraditions vers la Chine, la mobilisation a depuis élargi ses revendications pour demander notamment l'avènement d'un véritable suffrage universel, sur fond de crainte d'une ingérence grandissante de Pékin. Les médias publics chinois ont récemment diffusé des images de militaires et de blindés massés à Shenzhen, ville voisine de Hong Kong. Washington a mis en garde la Chine contre une intervention qui, aux yeux des experts, serait pour Pékin désastreuse en termes d'image ou de conséquences économiques. Les manifestants prévoient pour aujourd'hui un grand rassemblement qui se veut «rationnel, non violent», afin de montrer que la mobilisation demeure populaire

malgré les violences qui ont émaillé la fin de l'action à l'aéroport. Après des journées dans le hall des arrivées à sensibiliser pacifiquement les personnes atterrissant à Hong Kong, la mobilisation avait pris un tour conflictuel mardi quand des manifestants avaient empêché des voyageurs en partance d'embarquer, puis agressé deux hommes accusés d'être des espions de Pékin. Ces images ont considérablement entamé l'image d'un mouvement qui avait su se rendre très populaire et ne s'en était jusqu'alors pris qu'aux forces de l'ordre et aux institutions. La police a procédé à plus de 700 arrestations depuis début juin. Après être resté silencieux pendant des semaines, ce qui lui a valu d'être accusé d'être bienveillant envers le régime chinois, le président américain Donald Trump a commencé cette semaine à se dire inquiet de la tournure des événements dans l'ex-colonie britannique, sur fond de guerre commerciale avec Pékin. Pékin a aussi haussé le ton contre toute entreprise soupçonnée de sympathie pour le mouvement pro-démocratie, à l'instar de la compagnie aérienne Cathay Pacific dont le directeur général Rupert Hogg a démissionné vendredi. La crise politique divise par ailleurs la communauté chinoise en Australie.



«Gaâda littéraire»

# Amélie Nothomb à l'honneur à Oran

■ La «Gaâda littéraire» est de retour au mois de septembre prochain à Oran. Prévu pour le 4 septembre prochain, ce rendez-vous littéraire très attendu par les passionnés de lettres revisitera l'œuvre et le parcours de l'écrivaine Amélie Nothomb, selon les organisateurs. En effet, l'évènement est organisé grâce à l'initiative de «Fast Book» et à Marmita.

Par Abia Selles

L'œuvre et le parcours de l'écrivaine Amélie Nothomb seront revisités à Oran. c'est dans le cadre de la «Gaâda littéraire», un évènement qui s'organise une fois par an, que l'écrivaine sera à l'honneur le quatre septembre prochain. Cet évènement, organisé par l'organisation «Fast Book» et à Marmita, se veut une occasion pour traiter divers sujets et aborder différents thèmes autour de l'œuvre, l'écriture et les personnages de cette écrivaine de renommée internationale. Les organisateurs ont déjà annoncé que cette rencontre sera riche en matière de conférences, de rencontres débat et de participation. D'ailleurs, des chercheurs de différents horizons prennent part à cet évènement. Il est à rappeler que Fabienne Amélie Nothomb, de nationalité belge, est née le 13 août 1967 à Kobé (Japon). Elle est la fille du baron Patrick Nothomb, écrivain et ambassadeur de Belgique au Japon. Elle passe les cinq premières années de sa vie au Japon puis voyage ensuite pendant toute son enfance, séjournant au gré des nominations de son père en Chine, au Laos, en Birmanie et au Bangladesh. Son roman «*Métaphysique des tubes*» (2000) ainsi que d'autres livres comme «*Le Sabotage amoureux*» (1993), «*Biographie de la faim*»



(2004) et «*Ni d'Eve ni d'Adam*» (2007), en partie autobiographiques, relatent certains moments de cette enfance voyageuse. À 21 ans, agrégation

gréco-latine en poche et parlant couramment le japonais, Amélie Nothomb retourne à Tokyo où elle devient interprète pour une grande entreprise nipponne. Elle y

restera une année et racontera cette expérience du monde du travail et de l'entreprise dans «*Stupeur et Tremblements*», un roman drôlatique publié en 1999

qui sera couronné du Grand Prix de l'Académie française. Le livre sera adapté au cinéma en 2003 par Alain Corneau, avec Sylvie Testud dans le rôle principal. Avant ce best-seller qui la fait connaître dans le monde entier, elle a déjà publié plusieurs livres à succès, dont notamment son premier roman, «*Hygiène de l'assassin*» (1992, Prix René-Fallet et Prix Alain-Fournier, adapté au grand écran en 1999. Ce premier opus est suivi de «*Le Sabotage amoureux*» (1993, Prix de la Vocation, Prix Alain-Fournier et Prix Jacques Chardonne), «*Les Combustibles*» (1994, pièce de théâtre), «*Les Catilinaires*» (1995), «*Péplum*» (1996), «*Attentat*» (1997) et «*Mercurie*» (1998). Après «*Stupeur et Tremblements*» (1999) paraissent successivement «*Métaphysique des tubes*» (2000), «*Cosmétique de l'ennemi*» (2001), «*Le Robert des noms propres*» (2002, une vie romancée de son amie chanteuse Françoise Robert, pour qui elle a également écrit sept chansons), «*Antéchrista*» (2003), «*Biographie de la faim*» (2004), «*Acide sulfurique*» (2005), «*Journal d'hirondelle*» (2006), «*Ni d'Eve ni d'Adam*» (Prix de Flore 2007), «*Le Fait du prince*» (2008) et «*Le Voyage d'hiver*» (2009).

A. S.

## Festival national de la chanson raï

### Coup d'envoi de la 11<sup>e</sup> édition à Sidi Bel-Abbès

Le coup d'envoi de la 11<sup>e</sup> édition du Festival national de la chanson raï a été donné à Sidi Bel Abbès, en présence d'un public nombreux composé de familles et de jeunes amoureux de ce genre musical authentique. Depuis son ouverture, cette manifestation culturelle artistique a enregistré une grande affluence des amateurs de la chanson raï à la maison de la culture Kateb-Yacine, pour écouter des chansons alliant le raï authentique et le raï moderne. Dès l'ouverture de la soirée, le groupe Raina Raï a enchanté le public avec sa fameuse chanson «*Ya Zina Diri Latay*», ensuite avec le

passage de jeunes artistes à l'instar de Cheb Houssam, Djamel Milano, Cheb Mahfoud, Mohamed El Abbassi, Chaba Fati et Cheikh Naam. Le secrétaire général de la wilaya, Mohamed Ould Abdenabi, a déclaré dans une allocution prononcée à l'occasion du coup d'envoi donné à cette manifestation artistique, que «*le raï est un art exceptionnelle qui caractérise le patrimoine culturel du pays et un grand acquis à préserver*». «*La ville de Sidi Bel-Abbès a contribué à la préservation de ce patrimoine culturel exceptionnel qui exprime l'espoir et la tristesse, en ce qu'il est un génie artistique devenu*

*fameux dans le monde entier*», a-t-il indiqué. Pour sa part, le représentant du ministère de la Culture, Chiter Laid, a souligné que «*le raï est un art exceptionnel propre à l'Algérie et il faut le préserver et le promouvoir à travers les générations futures*», mettant en avant l'intérêt qu'accorde la tutelle au Festival national de la Culture, Chiter Laid, a souligné que «*le raï est un art exceptionnel propre à l'Algérie et il faut le préserver et le promouvoir à travers les générations futures*», mettant en avant l'intérêt qu'accorde la tutelle au Festival national de la Culture en collaboration avec l'Office national des droits d'auteur et droits voisins (Onda), les soirées du Festival national de la chanson raï se poursuivent jusqu'à lundi avec la participation de plus de 30 artistes et des conférences sur la musique et la chanson raï.

exceptionnel du raï qui représente tous les jeunes Algériens». La deuxième soirée de ce festival, prévue hier, devait être animée par des artistes à l'image de Cheikh Hattab, Cheb Kadirou, Cheikh Mimoune, Chaba Farida, Cheb Kader Japonais et Abbas Marhoum. Organisées sous la supervision du ministère de la Culture en collaboration avec l'Office national des droits d'auteur et droits voisins (Onda), les soirées du Festival national de la chanson raï se poursuivent jusqu'à lundi avec la participation de plus de 30 artistes et des conférences sur la musique et la chanson raï.

## Directeur des Journées cinématographiques de Carthage

### Nejib Ayed est décédé

Le producteur tunisien et directeur des Journées cinématographiques de Carthage (JCC), Nejib Ayed, est décédé vendredi à son domicile au centre-ville de Tunis, à l'âge de 66 ans, suite à une crise cardiaque, a annoncé la presse tunisienne. Né le 13 décembre 1953 à Ksar Hellal, le producteur tunisien Nejib Ayed a été nommé pour la troisième année consécutive, directeur des Journées cinématographiques de Carthage 2019, prévues du 26 octobre au 2 novembre prochain. Titulaire d'une maîtrise de littérature

française, il avait travaillé de 1975 à 1977 comme critique de cinéma pour le journal «*Le Temps*», puis de 1978 à 1980 en tant que responsable de la rubrique culturelle du magazine «*Réalités*». Entre 1973 et 1979, il avait occupé le poste de secrétaire général de la Fédération tunisienne des ciné-clubs avant d'en assurer la présidence de 1980 à 1988. En charge des productions puis de la promotion internationale au sein de la Société anonyme tunisienne de production et d'expansion cinématographique, dont il était direc-

teur, Nejib Ayed avait contribué à la production de plusieurs films tunisiens. En 1991, il avait été nommé à la tête du Festival international du film pour l'enfance et la jeunesse avant de fonder, en 1999, «*Rives productions*», sa propre agence de production, derrière la sortie de plusieurs films, à l'instar de «*L'Odysée*» de Brahim Babaï en 2003, ou «*Les Anges de Satan*» d'Ahmed Boulane en 2007. En 2017, il avait été nommé directeur exécutif des Journées cinématographiques de Carthage, succédant à Ibrahim Letaïef.

## AGEND'ART

**Galerie d'arts Mohamed-Racim (5, avenue Pasteur, Alger)**

**Jusqu'au 18 août :**

Exposition de peinture avec l'artiste Abdelmadjid Guemroud.

**Hôtel Méridien d'Oran**

**Samedi 24 août à 22h :**

Concert de Manal Gherbi.

**Stade du 20-Août (Alger)**

**Le 22 août :**

L'Onda organise un concert de Soukling.

**Opéra d'Alger Boualem-Bessaih (Ouled Fayet, Alger)**

**Mercredi 21 août à partir de 21h :**

Concert musical animé par le chanteur Djam.

**Esplanade du port d'Azeffoun (Tizi-Ouzou)**

**Vendredi 23 août à 20h :**

Concert de Mohamed Allaoua. BILLETS disponibles à partir du 20 août au port d'Azeffoun. Prix : 500 DA

**Musée d'art moderne d'Oran**

**Jusqu'au 31 août :**

Exposition de l'artiste Rahim Sadek.

**Galerie d'arts Le Paon (Centre des arts de Riadh El-Feth, niveau 104, local 1B32, El-Madania, Alger)**

**Du 21 septembre au 20 octobre :**

Exposition «*Convergence*» de l'artiste Mohamed Krour.

Vernissage le samedi 21 septembre à partir de 15h.



Ligue 1 de football (2<sup>e</sup> journée)  
**CRB-NCM aura lieu au temple olympique**

**LE MATCH** CR Belouizdad - NC Magra se jouera exceptionnellement lundi prochain au stade du 5-Juillet (20h00), dans le cadre de la 2<sup>e</sup> journée du championnat de Ligue 1 de football, a annoncé jeudi soir la Ligue de football professionnel (LFP) sur son site officiel. L'instance dirigeante de la compétition a expliqué cette délocalisation par «l'indisponibilité du stade du 20-Août-1955». Cette 2<sup>e</sup> journée débutera lundi 19 août avec le déroulement de quatre rencontres, avant de reprendre samedi 24 août avec trois

matchs au menu. Le match AS Ain M'illa - JS Saoura reste à programmer, en raison de la participation de la JSS au tournoi préliminaire de la Coupe arabe des clubs du 18 au 25 août prévu à Casablanca (Maroc). Lors de la première journée, dont la première partie s'est disputée jeudi, le Chabab a fait match nul jeudi soir à Béjaïa face au CABB Arréridj (1-1), alors que le NC Magra a décroché une victoire historique à Sétif devant l'ASO Chlef (1-0) pour sa première apparition parmi l'élite.

Crise financière à l'USM Alger

**Dziri : «Il faut trouver une solution»**

**L'ENTRAÎNEUR** de l'USM Alger, Dziri Billel, a tiré la sonnette d'alarme sur la situation financière difficile que traverse le champion sortant, vainqueur jeudi soir à domicile face à l'ES Sétif (2-1), dans le cadre de la 1<sup>re</sup> journée du championnat de Ligue 1 de football. «La crise financière n'a que trop duré. En cas de qualification au prochain tour de la Ligue des champions, nous devons trouver encore des moyens pour se déplacer. Une solution dans l'immédiat est plus que nécessaire. Pour notre prochain match de championnat à Constantine, nous devons solliciter des crédits pour effectuer le voyage», a indiqué le coach des «Rouge et Noir» aux médias. Menée au score (1-0), l'USMA est revenue de très loin pour remporter son premier match de la saison, grâce notamment au but victorieux de la nouvelle recrue estivale Anis Khemaïssia (ex-USM Annaba) dans le temps additionnel (91e+2). «Les anciens joueurs doivent huit mois de salaires à la direction, alors que les nouvelles recrues n'ont perçu encore aucun centime, idem pour le nouveau staff technique. Je remercie les joueurs d'être concentrés et sérieux dans leur travail en dépit de cette situation difficile», a-t-il ajouté. L'ancien capitaine de l'USMA a relevé la nécessité de trouver des solutions au problème financier auquel est confronté le club algérois : «Si la crise persiste encore, il vaut mieux fermer la porte du stade et partir. On ne peut pas continuer à travailler dans de telles conditions. Les joueurs sont des responsables de famille. Le club est géré actuellement sans argent». La décision prise par l'actionnaire majoritaire du club, le groupe ETRHB détenu par les frères Haddad, de mettre en vente ses actions a entraîné le club algérois, champion d'Algérie en titre, dans une crise financière sans précédent et les «dommages collatéraux» n'ont pas tardé à se manifester. L'USMA s'est déplacée à Niamey pour affronter de l'AS SONIDEP (2-1), au tour préliminaire (aller) de la Ligue des champions, grâce à l'intervention du futur éventuel reprenneur du club, le Groupe Al Hayat Petroleum, qui a pris en charge les frais du voyage au Niger.

ES Tunis

**Vers un retour de Belaïli à Angers**

**L'AILIER** international algérien de l'ES Tunis, Youcef Belaïli, pourrait porter de nouveau le maillot du SCO Angers (Ligue 1 française de football), croit savoir vendredi le site spécialisé Dz Foot. Auteur de belles prestations avec l'équipe nationale à la dernière Coupe d'Afrique des nations CAN-2019 remportée par l'Algérie en Egypte, Belaïli (27 ans) dispose d'intérêts de clubs européens notamment en Belgique, mais reste proche de rejouer à Angers, qu'il avait rejoint une première fois en 2017, avant de quitter le club au bout de six mois. Angers avait proposé un contrat de quatre ans à Belaïli à l'issue de sa suspension de deux ans pour prise de produits stupéfiants. Le joueur algérien, faute d'adaptation, avait décidé de revenir chez l'Espérance de Tunis en janvier 2018, avec lequel il avait remporté les deux dernières éditions de la Ligue des champions d'Afrique. «Travaillant depuis plusieurs semaines à cette piste, le club d'Angers dirigé par Said



Chabane faisant fi de l'expérience passée, a renoué le contact avec Belaïli et son entourage en formulant une proposition contractuelle et salariale avantageuse pour ce dernier», souligne Dz Foot. Auteur de deux buts à la CAN-2019, face au Sénégal (1-0), en phase de poules, et la Guinée (3-0) en 1/8<sup>e</sup> de finale, Belaïli a été l'un des joueurs-clés du dispositif du sélectionneur national Djamel Belmadi.

Ligue 1 de football (1<sup>re</sup> journée)  
**Le MCA se contente du nul et déçoit ses fans**

■ Le Mouloudia d'Alger débute mal la nouvelle saison footballistique en se faisant accrocher à domicile au temple olympique par la modeste formation de l'AS Ain M'illa sur un score vierge.



Les gars du Doyen ratent le coche

Par Mahfoud M.

**A**près le retour du coach français Bernard Casoni et le recrutement à coups de milliards de joueurs confirmés dont quatre du NAHD (Brahimi, Allati, Harrag et Ouertani), tout le monde croyait que le doyen des clubs algériens allait tout écraser sur son passage. Mais cela n'a pas été le cas pour ce premier match et les Vert et Rouge ont déçu leurs incondtionnels qui s'attendaient à un tout autre résultat que le nul. Pour ce qui est du match, le MCA s'est présenté avec une grande détermination pour tenter de prendre le dessus sur l'adversaire qui souhaitait revenir au moins avec le point du nul. Toutefois et malgré les nombreuses occasions qu'ils ont eues, les joueurs du MCA n'ont pas pu débloquer le compte et le score restera inchangé jusqu'à la 79', avec ce penalty accordé au Doyen après le fauchage de Derrardja dans les 18 m. L'attaquant mouloudéen se chargera lui-même d'exécuter la sentence et ouvre le score pour le club algérois. Cependant, les visiteurs ont égalisé deux minutes après par Siam. Ce nul, même s'il ne met pas l'équipe dans une situation difficile, puisqu'il s'agit seulement du premier match de la saison, prouve qu'un grand travail attend le coach Casoni, sachant que le MCA est engagé sur trois fronts, avec la Coupe arabe en plus des deux compétitions locales (la Coupe et le Championnat). Il lui faudra se donner à fond lors des prochains rendez-vous pour gagner la confiance du public mouloudéen qui est resté sur sa faim lors de ce premier rendez-vous. Casoni dira à la fin de la rencontre que son équipe est appelée à oublier vite ce revers et à se concentrer sur les prochains matchs. «Il y a beaucoup de points objectifs lors de ce match surtout qu'on s'est créé de nom-

breuses occasions, sachant que l'adversaire s'était regroupé derrière. Notre prochain match face au PAC sera plus difficile et il faut

dra désormais se concentrer plus et se donner à fond pour nous améliorer» a souligné le coach du MCA. **M. M.**

Jeux Africains-2019 (Beach volley)

**Les sélections nationales ont souffert**

**LES SÉLECTIONS** nationales algériennes de beach-volley (messieurs et dames) ont eu des fortunes diverses lors de la première journée du tournoi, entamé vendredi à Rabat, pour le compte des Jeux africains (Maroc 19-31 août), avec la participation de seize sélections chez les deux sexes. Dans le tournoi des messieurs, la paire algérienne a enregistré une victoire contre le Bénin et une défaite face au Rwanda, alors que les dames ont calé dès leur premier match, face à l'Angola. Chez les messieurs, la paire «Mohamed Islem Kallouche/Farouk Tizit» a disposé de celle du Bénin (Faïçal Tamou/Goudji Tohouegnon) sur le score de deux à zéro, dans le groupe C (25-23 et 21-19), avant de perdre le second match face à la paire rwandaise constituée de Akumuntu Kavalo/Ntagengwa 2-0 (25-13 et 21-12). La paire algérienne devait jouer son 3<sup>e</sup> et dernier match du groupe, hier contre l'Angola. De son côté, le duo Salima Bechar/Meslissa Soulam n'a pas résisté face à la paire rwandaise (Mukandayisenga/Munzezero), vainqueur par 2-0 (17-21 et 13-21), dans le groupe C, composé aussi du Zimbabwe et de Maurice, que les Algériennes devaient affronter hier.

Composition des groupes et résultats :

Messieurs:

- Groupe A: Maroc, Gambie, Tunisie, Libye
- Groupe B: Mozambique, Maurice, Nigeria, Egypte
- Groupe C: Angola, Rwanda, Algérie, Bénin
- Groupe D: Sierra Leone, Ghana, Afrique du Sud, Soudan

Résultats:

|                            |     |                       |
|----------------------------|-----|-----------------------|
| Algérie - Bénin            | 2-0 | (25-23, 21-19)        |
| Algérie - Rwanda           | 0-2 | (13-21, 12-21)        |
| Angola - Bénin             | 2-0 | (21-13, 21-11)        |
| Tunisie - Gambie           | 2-1 | (8-21, 21-15 et 15-6) |
| Afrique du Sud - Ghana 2-0 |     | (21-9, 21-10)         |
| Maroc - Libye              | 2-0 | (21-14, 21-15)        |
| Nigeria - Maurice          | 2-0 | (21-16, 25-23)        |
| Mozambique - Maurice 2-0   |     | (24-21, 21-5)         |
| Maroc - Gambie             | 0-2 | (18-21, 20-21)        |

Dames:

- Groupe A: Maroc, Namibie, Sierra Leone, Soudan
- Groupe B: Nigeria, Kenya, Gambie, Bénin
- Groupe C: Maurice, Rwanda, Algérie, Zimbabwe
- Groupe D: Mozambique, Egypte, Niger, Sénégal.

Résultats:

|                            |     |                                     |
|----------------------------|-----|-------------------------------------|
| Algérie - Rwanda           | 0-2 | (17-21, 13-21)                      |
| Kenya - Gambie             | 2-0 | (21-12 et 21-10)                    |
| Namibie - Sierra-Leone 2-0 |     | (forfait Sierra-Leone) 21-0 et 21-0 |
| Nigeria - Bénin            | 2-0 | (21-5 et 21-5)                      |
| Maroc - Soudan             | 2-0 | (21-10 et 21-8)                     |
| Maurice - Zimbabwe         | 2-0 | (21-11 et 21-8)                     |
| Mozambique - Sénégal 2-0   |     | (21-9, 21-10)                       |
| Egypte - Niger             | 2-0 | (21-11, 21-11)                      |



# LE JOUR

D'ALGERIE

Votre quotidien national

<http://www.lejourdalgerie.com>

Oran

## 29 candidats à l'émigration clandestine interceptés en mer

VINGT neuf candidats à l'émigration clandestine ont été interceptés hier dans deux opérations distinctes au nord-ouest de Cap Falcon (Aïn El Turck) et au nord du port d'Oran par les unités du groupement territorial des gardes-côtes d'Oran, a fait savoir ce corps de sécurité. La première opération concerne 12 candidats à l'émigration clandestine, tous Algériens, dont un handicapé moteur, qui étaient à bord d'un semi-rigide avec moteur. Ils ont été interceptés à 11 miles au nord-ouest de Cap

Falcon (Aïn El Turck), a précisé la même source. La deuxième opération a touché 17 candidats à l'émigration clandestine, parmi eux deux Algériens et 15 ressortissants marocains, qui étaient à bord d'une embarcation en polyester. Ils ont été interceptés à 4 miles au nord du port d'Oran par les gardes-côtes, en patrouille en mer. Ces harraga ont été tous présentés à la Gendarmerie nationale après les formalités d'usage, a relevé la même source.

Wahiba H.

Noyade

## Sept personnes décédées ces dernières 48 heures

SEPT personnes sont décédées par noyade au cours de ces dernières 48 heures, dont trois dans des plages interdites à la baignade et une autre dans un oued, indique hier un bilan des services de la Protection civile. Ainsi, deux personnes se sont noyées en mer dans la wilaya de Jijel au niveau de deux plages autorisées à la baignade, Petite crique et Grand phare, alors que deux autres ont trouvé la mort dans des conditions similaires à la plage d'Aokas-centre (autorisée à la baignade) et à la plage Bouchoucha (interdite à la baignade) dans la wilaya de

Béjaïa. Une quatrième personne est décédée noyée en mer dans la wilaya de Mostaganem à proximité de la plage dite Oureah (interdite à la baignade), une cinquième dans la wilaya de Boumerdès, au niveau de la plage dite Rocher pourri (autorisée à la baignade) et une sixième dans la wilaya d'El Taref, à la plage dite 5-Juillet (interdite à la baignade). Les secours de la Protection civile sont également intervenus dans la wilaya de Jijel pour le repêchage d'une personne noyée dans un oued au niveau de la commune de Chekfa.

Farouk B.

Accidents de la route

## 16 morts et 25 blessés ces dernières 48 heures

SEIZE personnes ont trouvé la mort et 25 autres ont été blessées dans des accidents de la route survenus ces dernières 48 heures à travers le territoire national, selon un bilan des services de la Protection civile rendu public hier. L'accident ayant causé le plus de victimes s'est produit dans la wilaya de Sidi Bel-Abbès où 2 personnes sont décédées et 3 autres ont été blessées lorsqu'un train de voyageurs a percuté un véhicule

léger sur une voie ferroviaire dans la commune de Ben Badis, précise-t-on de même source. Par ailleurs, les unités de la Protection civile ont procédé à l'extinction de 87 incendies en milieu naturel qui ont causé des pertes estimées de 81 ha de surface de forêt, 51 ha de maquis, 78 ha de broussailles, ainsi que 1 414 arbres fruitiers et 1 820 bottes de foin.

Yacine N.

Meeting de Goteborg (400 m haies)

## Victoire d'Abdelmalik Lahoulou en 49.66

LE HURDLER algérien Abdelmalik Lahoulou a remporté vendredi l'épreuve du 400m haies du meeting de Goeteborg (Suède), avec un chrono de 49.66. Lahoulou s'est imposé devant le britannique Dai Greene qui a enregistré 50.05. Lahoulou confirme sa régularité à quelques jours des Jeux africains 2019 à Rabat (Maroc) et les mondiaux de Doha, prévus en septembre. De son côté, Mohamed Belbachir, qui a également réalisé les minimas des mondiaux de Doha sur le 800m, a pris la 5<sup>e</sup> place à Goteborg avec un chrono de 1:46.91. La course a été remportée par le Polonais Mateusz Borkowski (1:46.33).

R. N.

## Nos routes de plus en plus meurtrières



Djalou@hotmail.com

Jeux africains-2019/Cyclisme

## 15 Algériens au Maroc pour de multiples objectifs

■ *Quinze coureurs représenteront l'Algérie aux Jeux africains-2019, prévus du 19 au 31 août au Maroc, avec l'objectif de monter sur le podium et glaner des points supplémentaires au classement Africa-Tour, a indiqué le directeur technique national (DTN) à la Fédération nationale de cyclisme (FAC), Réda Kehlal.*

Par Ryad A.

«**N**os équipes nationales participeront au rendez-vous africain avec 15 coureurs dont 5 chez les dames, engagés dans le VTT, la course en ligne ainsi que le contre-la-montre individuel et par équipes, avec l'objectif de monter sur le podium, glaner des points au classement Africa-Tour et arracher un deuxième ticket qualificatif aux JO-2020 de Tokyo après celui d'Azeddine Lagab, premier Algérien qualifié aux Jeux olympiques», a déclaré Réda Kehlal. La sélection masculine devant prendre part aux épreuves sur route est composée d'Azeddine Lagab, Reguigui Youcef, Mansouri Abderahmane, Mansouri Islam, Mansouri Hamza, Saïdi Nassim et Hamza Yacine, sous la conduite de l'entraîneur national, Chérif Merabet. «Le nouveau président de la FAC, Kheireddine Barbari, a réuni

tous les moyens à même de permettre à l'équipe masculine de concrétiser tous les objectifs assignés au début de la saison dont les Jeux africains-2019 au Maroc. Nous avons programmé une série de stages à Alger et à l'étranger dont le dernier qui s'est déroulé dans la ville espagnole d'Estella», a-t-il ajouté. De son côté, la sélection féminine, composée de Yasmine El Meddah, Aïcha Tihar, Naïra Bouzidi, Lynda Kasmi et Racha Benounane Belkacem, est encadrée par les entraîneurs Nesrine Madani et Abdelkrim Touabti. «Pour préparer au mieux le rendez-vous marocain, la sélection féminine a effectué une série de stages à Tikjda (Bouira) avec une participation à quelques courses cyclistes dans la région. Nous avons une compositante homogène, capable de créer la surprise, notamment la championne d'Algérie, Racha Benounane

Belkacem, qui peut monter sur le podium dans la course en ligne. Trois des cinq filles engagées dans les courses sur route auront l'occasion de participer aux épreuves de VTT», a-t-il dit. L'Algérie prendra part également aux épreuves de VTT avec trois cyclistes chez les messieurs, en l'occurrence Fellah Abdelghani, Khelil Youcef et Julien Foukart, alors que les dames seront représentées par Yasmine El Meddah, Aïcha Tihar et Racha Benounane Belkacem. Le programme des épreuves de cyclisme, prévues du 21 au 29 août dans la ville de Benslimane (Casablanca), comprend le VTT (21-23 août), le contre-la-montre par équipes, le contre-la-montre individuel et la course en ligne (24-29 août). Aux Jeux africains 2015 de Brazzaville (Congo), la sélection algérienne avait décroché trois médailles (1 argent et 2 bronze).

R. Z.

MDN/Lutte contre la criminalité

## 28 orpailleurs et un contrebandier arrêtés à Djanet, Bordj Badji Mokhtar et In Guezzam

Des détachements de l'Armée nationale populaire (ANP) ont arrêté, avant-hier à Djanet, Bordj Badji Mokhtar et In Guezzam, 28 orpailleurs et un contrebandier et saisi trois véhicules tout-terrain, deux motos et plusieurs autres objets, a indiqué avant-hier un communiqué du ministère de la Défense nationale. «Dans le cadre de la lutte contre la criminalité organisée, des détachements de

l'Armée nationale populaire ont arrêté, le 16 août 2019 à Djanet, Bordj Badji Mokhtar et In Guezzam, 28 orpailleurs et saisi trois véhicules tout-terrain, deux motos, huit détonateurs, 14 mètres de cordon détonateur, 31 groupes électrogènes et 32 marteaux piqueurs, tandis qu'un autre détachement a appréhendé, à Biskra, un contrebandier en possession de 1750 unités de tabac»,

note la même source. Par ailleurs, des éléments de la Gendarmerie nationale «ont intercepté, à Oum El Bouaghi trois individus en leur possession quatre fusils de chasse, 2 720 balles et d'autres objets, alors que 13 immigrants clandestins de différentes nationalités ont été appréhendés à Tlemcen et Tiaret», a ajouté le communiqué.

R. N.